

COMMUNE DE DIZY

Election d'un(e) Syndic(que) Dimanche 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal communal

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste 1, comprenant le nom d'un candidat, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

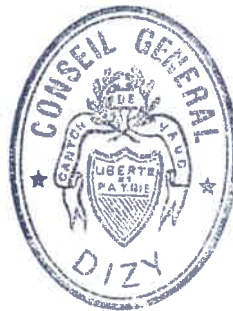
PROCLAMME

Madame Deborah Perret-Gentil, née le 01.11.1969, originaire de Le Locle, domiciliée Rue du Village 20 à Dizy, **élue tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

En application de l'arrêté de convocation du de la Préfecture du District de Morges-, le Bureau électoral demande l'annulation du scrutin populaire prévu le dimanche 26 avril 2026.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :



La secrétaire :



Dizy, le 7 avril 2026